

**FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ

LE 31 MARS 2020

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport des auditeurs indépendants	
État des résultats	1
État de l'évolution de l'actif net	2
État des flux de trésorerie	3
État de la situation financière	4
Notes complémentaires	5 à 7

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du **FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL** au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal,
Le 19 juin 2020

DESORMEAUX PATENAUDE INC.
Par: Jasmin Patenaude, CPA

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

Page 1

	2020		2019
PRODUITS (note 3)			
Centraide du Grand Montréal	20 000	\$	20 000
Fondation Lucie et André Chagnon	31 333		55 000
Ville de Montréal - apports en services	15 000		15 000
Direction régionale de santé publique	12 000		12 000
Autres revenus	3		-
	78 336		102 000
CHARGES (note 3)			
Salaires et charges sociales	55 962		71 723
Frais de formation	450		424
Loyer et services divers	15 000		15 000
Location de salles et d'espaces	-		1 559
Télécommunications	2 055		1 993
Frais de bureau	345		467
Frais informatiques et web	524		324
Assurances	309		266
Honoraires professionnels	5 407		5 135
Frais bancaires	1 026		1 002
Frais de fiducie	500		500
Vie démocratique	578		646
Frais d'activités	249		191
Amortissement des immobilisations	209		298
Frais divers	38		34
	82 652		99 562
RÉSULTAT NET	(4 316)		2 438

**FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2020

Page 2

	2020		
	Investi en immobilisations	Non affecté	Total
SOLDE AU DÉBUT	696 \$	39 877 \$	40 573 \$
Résultat net	(209)	(4 107)	(4 316)
SOLDE À LA FIN	487	35 770	36 257

	2019		
	Investi en immobilisations	Non affecté	Total
SOLDE AU DÉBUT	994 \$	37 141 \$	38 135 \$
Résultat net	(298)	2 736	2 438
SOLDE À LA FIN	696	39 877	40 573

**FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2020

Page 3

	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net	(4 316) \$	2 438 \$
Amortissement des immobilisations	<u>209</u>	<u>298</u>
	<u>(4 107)</u>	<u>2 736</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs divers	(567)	-
Frais payés d'avance	(66)	315
Créditeurs	(1 093)	(814)
Subventions reportées (note 6)	<u>15 667</u>	<u>-</u>
	<u>13 941</u>	<u>(499)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	9 834	2 237
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>47 965</u>	<u>45 728</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>57 799</u></u>	<u><u>47 965</u></u>

**FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2020

Page 4

	2020		2019	
ACTIF				
À COURT TERME				
Encaisse	57 801	\$	47 965	\$
Débiteurs divers	567		-	
Frais payés d'avance	250		184	
	<u>58 618</u>		<u>48 149</u>	
À LONG TERME				
Immobilisations corporelles (note 4)	487		696	
	<u>59 105</u>		<u>48 845</u>	
PASSIF				
À COURT TERME				
Créditeurs (note 5)	5 179		6 272	
Subventions reportées (note 6)	17 667		2 000	
	<u>22 846</u>		<u>8 272</u>	
ACTIF NET				
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	487		696	
	<u>35 770</u>		<u>39 877</u>	
	<u>36 257</u>		<u>40 573</u>	
	<u>59 103</u>		<u>48 845</u>	

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

Un administrateur, _____

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2020

Page 5

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec depuis le 21 octobre 1997.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objectifs sont les suivants:

Promouvoir le développement social sur l'île de Montréal en vue d'améliorer les conditions et qualité de vie des personnes et la capacité d'agir des communautés;

Mobiliser et regrouper les acteurs régionaux et nationaux intéressés au développement social de l'île de Montréal;

Mener des activités visant le partage des informations et la diffusion des connaissances en développement social;

Développer et mettre en œuvre toute autre stratégie pertinente à la réalisation de la mission;

Demander, recevoir et administrer des fonds, legs, subventions et contributions de même nature, en argent, valeurs mobilières et immobilières.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées par l'organisme sont les suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2020

Page 6

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

Suite à une entente intervenue avec la Ville de Montréal, l'organisme bénéficie d'espaces à titre gratuit et de certains services connexes. La contribution de 15 000\$ est comptabilisée dans les résultats à titre de loyer et services, selon l'évaluation fournie par la Ville de Montréal.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Matériel informatique	Dégressif	30%

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des revenus et apports reportés.

L'organisme dispose d'une limite de crédit de 3 000\$ sur carte de crédit, portant intérêts au taux de 11.95%.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2020

Page 7

3. RÉSULTAT DE LA BIENNALE

L'organisme a organisé au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2018 une Biennale en développement social. Les revenus et les dépenses reliés à cet événement sont inclus dans les résultats présentés à l'état des résultats pour l'année 2018. Cet événement n'ayant pas été répété pour les exercices terminés au 31 mars 2019 et 2020, aucun revenu n'a été reçu et aucune dépense n'a été encourue à cet effet.

4. IMMOBILISATIONS

	2020		2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Matériel informatique	1 500 \$	1 013 \$	487 \$
			696 \$

5. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	773 \$	1 579 \$
Salaires et vacances	4 406	4 693
	<u>5 179</u>	<u>6 272</u>

6. SUBVENTIONS REPORTÉES

	Solde au 31 mars 2019	Encaissement	Constaté à titre de produit	Solde au 31 mars 2020
Direction régionale de santé publique	2 000 \$	-	-	2 000 \$
Fondation Lucie et André Chagnon	-	47 000	31 333	15 667
	<u>2 000</u>	<u>47 000</u>	<u>31 333</u>	<u>17 667</u>

Au cours de l'exercice l'organisme a mis en place un projet en partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon. Le projet a pour mission de prévenir la pauvreté en contribuant à la réussite éducative des jeunes Québécois dès leur conception jusqu'à 17 ans, par le développement de leur plein potentiel. La Fondation Lucie et André Chagnon s'est engagée à verser 149 000\$ sur la durée de l'entente soit d'août 2019 à juillet 2022. Au 31 mars 2020 un montant de 47 000\$ a été reçu, dont 31 333\$ a été constaté à titre de produits à l'état des résultats et 15 667\$ comptabilisé en subventions reportées.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la certitude de recevoir.